

N° 003 – SEPTEMBRE - DÉCEMBRE 2025

CUIVRE ET COBALT : une richesse qui empoisonne l'avenir



SOMMAIRE

p.2 ÉDITORIAL

p.3 CULTURE & SOCIÉTÉ

p.3 Exploration minière en RD. Congo : l'accord SGNC – SOLAFUNE, une avancée stratégique ou une nouvelle dépendance technologique ?

p.6 Dépigmentation de peau: aliénation ou évolution?

p.7 Les journées littéraires de Lubumbashi 2025 : retour sur la deuxième Edition

p.9 Retour sur le premier numéro du journal frontières : le CARF publie le premier numéro de son journal: entre engagement, réflexion et dialogue

p.10 LES ÉCHOS DU CARF

p.10 Atelier- séminaire animé par Baliki Kapya, SJ

p.13 Formation au réseautage et à la création d'alliances

p.13 Formation sur l'égalité des genres : leadership féminin et participation sociale des femmes.

p.15 Module de formation sur l'évaluation et la cotation des gouvernants

p.18 Journée Munzehirwa, 2025

p.19 Visite de l'assistant régional a.i. du Père Général de la Compagnie de Jésus pour l'Afrique au Centre Arrupe

p.19 Atelier de formation des membres des noyaux sur les fondamentaux de l'identification des projets de développement communautaire.

p.20 Table ronde sur l'agriculture familiale et le développement durable dans la province du Haut-Katanga

p.23 Lancement du programme de formations et recherches pour l'exercice 2026

p.23 CARF Language Learning Hub : Clôture de la session d'octobre 2025

p.29 Échanges des vœux des agents du CARF : une célébration dans la prière, la mémoire, la gratitude et l'espérance pour 2026

p.28 LES ACTUALITÉS

p.29 COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Éditorial



Martin BAHATI, SJ, PhD

Docteur en Sociologie politique.
Directeur Pays Honoraire de
JRS - Grands-Lacs
Chargé de programmes (CARF)

CUIVRE ET COBALT : une richesse qui empoisonne l'avenir



Lubumbashi, capitale économique du Haut-Katanga, vit au rythme des mines. Le cuivre et le cobalt y alimentent une croissance spectaculaire. Mais derrière cette prospérité, un revers inquiétant : pollution, maladies et destruction des écosystèmes.

Les rivières sont saturées d'effluents acides et de métaux lourds. Les forêts disparaissent sous l'urbanisation anarchique. L'air, chargé de fumées industrielles, étouffe les habitants. Résultat: biodiversité en péril, sols stériles, maladies respiratoires en hausse (Ilunga et allié : 2023).

La crise n'est pas seulement écologique. Elle est sociale. Les quartiers proches des sites miniers paient le prix fort : eau contaminée, affections dermatologiques, insécurité alimentaire. Les inégalités se creusent, la santé publique s'effondre (Radio Okapi : 2025 « Fuite d'acide chez CDM à Lubumbashi : les inondations et risques de pollution inquiètent la population »).

Le Katanga est à la croisée des chemins. Continuer à extraire sans limite, au risque d'un désastre irréversible. Ou choisir la voie d'un développement durable, exigeant volonté politique, mobilisation citoyenne et coopération internationale. Car sans eau potable, sans sols fertiles, sans air respirable, la richesse minière n'est qu'un mirage.

Ce nouveau numéro du Journal Frontières, riche en analyses et réflexions sociales, met en lumière ces réalités aussi complexes que brutales. Si l'Accord SGNC-SOLAFUNE suscite un intérêt certain et nourrit l'espoir d'un changement, il demeure, à ce stade, insuffisant pour contenir l'ampleur des ravages observés.

Nous vous invitons à accueillir ces pages comme une contribution lucide au débat public et vous en souhaitons une lecture attentive et éclairante.

CULTURE & SOCIÉTÉ

EXPLORATION MINIÈRE EN RD CONGO : L'ACCORD SGNC – SOLAFUNE, UNE AVANCÉE STRATÉGIQUE OU UNE NOUVELLE DÉPENDANCE TECHNOLOGIQUE ?



Mukalay Mpiana Hervé

Bachelier ingénieur civil des mines
Candidat master en ingénierie des mines /Université de Lubumbashi
Initiateur de la page LMC :
législation minière congolaise.

Contact :

hervemukalay1405@gmail.com
+243 97 86 78 435

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La république démocratique du Congo est reconnue non seulement pour sa biodiversité, mais également et surtout pour la richesse de son sol et sous-sol. Scandale géologique au cœur du continent africain, son potentiel minier demeure inexploité à près de **90%** comme l'a rappelé **Louis Watum Kabamba**, ministre national des mines ; les informations géologiques disponibles datent majoritairement de l'époque coloniale.

À l'ère de la transition énergétique mondiale qui dicte et intensifie la quête de ressources minérales, renforcer la connaissance géologique du sous-sol congolais s'avère indispensable. Cependant pour un pays si vaste comme le nôtre, les méthodes conventionnelles d'exploration basées sur l'observation physique directe du terrain et les observations géophysiques mesurées au sol sont laborieuses et coûteuses. Selon une annonce faite par **Bankable.africa** un média économique en ligne en Février 2025, les compagnies minières ont en 2024 investi 130,7 millions de dollars dans l'exploration en RDC.

Au regard de la situation ci-haut présentée, le service géologique national du Congo (SGNC) a signé en juillet 2025, un accord avec la société japonaise SOLAFUNE en marge de la 9ème conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD9). Cet accord dont la première phase démarrait immédiatement après la signature permettra à la RDC d'avoir une connaissance approfondie de son sol et de son sous-sol ; notamment la



découverte de nouveaux gisements grâce à une technologie de pointe, combinant données satellitaires et géospaciales ainsi que les apports de l'intelligence artificielle.

Cet accord peut-il réellement renforcer les capacités nationales en exploration minière sans créer une nouvelle forme de dépendance technologique vis-à-vis du Japon ? C'est autour de cette question que s'articule notre réflexion.

II. QUE CONTIENT L'ACCORD SGNC – SOLAFUNE ?

L'accord vise à moderniser l'exploration minière en république démocratique du Congo grâce à l'intégration de technologies avancées. Son contenu s'articule essentiellement autour des trois axes principaux que voici :

- L'utilisation de l'intelligence artificielle pour l'interprétation de données géospaciales ;
- Le renforcement des capacités techniques de la main d'œuvre géologique congolaise ;
- L'amélioration de la connaissance géologique du sous-sol congolais.

III. QUE GAGNE FINALEMENT LE SECTEUR MINIER DE LA RDC ?

Il serait imprudent et pas correct d'évoquer cet accord sans en avoir une idée plus au moins claire des gains potentiels pour la partie congolaise. Voici à cet effet les bénéfices que pourrait en tirer la RDC, notre pays :

L'optimisation de l'exploration minière

L'injection des nouvelles approches exploratoires permettra une exploration efficace pouvant conduire à la découverte de nouveaux gisements.

Le renforcement des capacités techniques en interne

Le transfert de technologies ou la formation des experts congolais étant l'un des axes principaux de l'accord renforcera davantage les capacités techniques nationales.

La réduction de la dépendance aux sociétés privées

La SNGC pourra mener de façon autonome des activités de cartographie géologique et de détection des gisements et contribuer ainsi à l'atténuation de l'influence des sociétés privées dans la maîtrise de l'information géologique.

La planification et la gouvernance minière durable

Une meilleure connaissance du sous-sol facilitera une gestion plus transparente et efficace des ressources minières en ce sens que dès lors que l'Etat congolais via le SGNC dispose d'une connaissance précise de son sol et sous-sol, il pourra mieux négocier les contrats miniers et évaluer les gisements à leurs justes valeurs.

IV. PROBLEMES POTENTIELS QUE POURRAIT GENERER CET ACCORD

Les accords entre les hommes aussi solides qu'ils puissent paraître ont toujours été fragiles car parfois façonnés par des intérêts, des limites, ou même des oublis. Ceci nous permet d'évoquer les problèmes potentiels qui pourraient accompagner cet accord :

- Sans un véritable renforcement des capacités en interne, la RDC pourrait devenir davantage dépendante des technologies extérieures, limitant son autonomie et sa souveraineté dans le secteur minier ;
- L'absence d'une communication détaillée des termes de l'accord pourrait soulever ou soulève déjà des questions sur la transparence et les intérêts des parties prenantes ;
- L'utilisation de technologies avancées comme celles proposées par SOLAFUNE, implique la collecte et le traitement de données sensibles, nécessitant des mesures de protection adéquates.

V. ENCADREMENT ET SUIVI DE L'ACCORD

Le contenu, les gains et problèmes potentiels de l'accord étant évoqués, voici un bref et non exhaustif répertoire qui reprend les mesures d'encadrement pouvant garantir une mise en œuvre bénéfique de l'accord :

- **le renforcement de la transparence** par la publication des termes détaillés de l'accord afin d'en assurer une compréhension claire pour tous, des engagements et gains des parties prenantes ;
- **la formation continue de la main d'œuvre congolaise** afin de réduire la dépendance aux technologies étrangères et assurer une appropriation nationale ;
- **l'établissement des protocoles stricts** pour la gestion et la sécurisation des données collectées afin de préserver la souveraineté nationale ;
- la mise en place des **mécanismes d'évaluation périodique** basés sur les **indicateurs clés de performance** pour mesurer les progrès réalisés.

CONCLUSION

Il est vrai que cet accord représente une opportunité majeure pour la RDC en ce sens qu'il ouvre la voie à la connaissance géologique de son sol et sous-sol ; à la modernisation de son secteur minier ainsi qu'au renforcement des capacités techniques de principaux acteurs du secteur minier congolais. Toutefois, il est important si pas prioritaire de mettre en place des mesures appropriées pour gérer les risques potentiels, encadrer et assurer une mise en œuvre correcte de l'accord à des fins bénéfiques pour le pays dans la négociation des contrats miniers, dans l'octroi des permis et l'évaluation des gisements.

Car dit-on, les ressources minérales appartiennent à ceux qui savent les mettre en valeur !

DEPIGMENTATION DE PEAU: ALIENATION OU EVOLUTION ?



KONGOLO Julie

Lushoise passionnée par la vie, la musique et la littérature et Membre du Kiosque Littéraire de Lubumbashi

Depuis quelques années, de nombreux Africains, et plus particulièrement les habitants de Lubumbashi (RD Congo), recourent à des pratiques de dépigmentation de la peau dans l'espoir de renvoyer une image perçue comme « plus évoluée... »

Cette pratique nous fait poser une question : l'évolution, se mesure-t-elle à la couleur de peau ?

Depuis quelques décennies, nous assistons à un véritable drame dans nombreux pays africains : quelques personnalités publiques de notre société (influenceurs, présentateurs télé, comédiens et tant d'autres...) prennent délibérément le courage de se modifier de teint pour des raisons de visibilité, de considération, de marché ; bref, pour des fins économiques.

Nous avons alors des personnes qui autrefois étaient de telle couleur de peau, mais qui, au bout de quelques semaines manifestent une sorte de mutation. Les

produits et formules auxquels ils font recours sont dotés d'une certaine puissance et efficacité qu'en moins d'un mois, la personne change radicalement, sans se faire le moindre souci au sujet des effets nocifs qui peuvent en résulter.

Du jour au lendemain, les méthodes ne font qu'évoluer. Hier, ils en étaient aux éclaircissants... Aujourd'hui, au-delà des applications externes, c'est la perfusion qui prend la relève... Et tout ceci, pour quelle raison ? Pour être accepté dans tel ou tel autre cercle en niant notre identité ? Au vu de la vitesse à laquelle ces produits cosmétiques se consomment sur le marché, il y a lieu de s'en intéresser davantage...

Existe-t-il quelque chose de consistant qui se gagne par la dépigmentation au-delà de la simple aspiration à captiver les regards ; encore faudra-t-il les captiver pour quelque chose d'édifiant...

D'un bout à l'autre du monde, nous voyons des femmes briller dans leurs domaines d'expertise ; et tout ce professionnalisme n'a rien de commun avec les pratiques de blanchiment de la peau.

Le continent africain peut se réjouir à ce jour du don de personnalités imposantes comme Mme Wangari Maathai ; figure de proue et de renommée internationale dans les domaines de l'environnement et des droits humains. Avec sa peau naturelle, cette dame a légué un héritage qui vibre et ne cesse d'interpeler le monde matérialiste à travers le Green Belt Movement.

Des figures emblématiques dans le monde du cinéma (Madame Gèneviève Nnaji, Lupita Nyong'o) ; sur la scène politique internationale (Madame Bintou Keïta comme représentante spéciale du secrétaire générale de l'ONU) ; et bien d'autres encore...

Toutes ces femmes ont réussi à bouger le monde, non pas par la couleur de leur peau, mais par le leadership qu'elles ont pu asseoir autour d'elles.

À vrai dire, la pratique de la dépigmentation traduit une forme d'aliénation identitaire profonde. Tout part de la surestimation de la peau blanche à la suite de l'héritage de l'époque coloniale... La peau noire est perçue par son porteur, comme étant inférieure ou vide d'esthétique.

Confrontés aux perturbations cutanées et à diverses affections de la peau, nous nous précipitons souvent vers une multitude de produits dans l'espoir de retrouver l'éclat d'autrefois, une peau sans taches, sans toujours considérer les conséquences qui en découlent. Quelques jours plus tard, nous nous retrouvons alors dépendants de tel ou tel produit, redoutant le retour de notre teint naturel, que nous jugeons à tort moins valorisant.

Pourtant, notre peau est un véritable patrimoine. Nous avons le devoir de la protéger et d'en prendre soin, sans pour autant recourir à des pratiques susceptibles d'aggraver nos problèmes cutanés ou de provoquer de nouveaux troubles encore plus difficiles à traiter avec le temps.

Prenons soin de nous, valorisons notre beauté et assumons pleinement notre peau noire.



LES JOURNÉES LITTÉRAIRES DE LUBUMBASHI EN 2025 : RETOUR SUR LA DEUXIÈME ÉDITION



Kajam Akang

Chercheur en arts du spectacle,
Journaliste, Photographe et
Rédacteur

Les journées du 05 au 08 Novembre 2025, la capitale mondiale du cuivre, Lubumbashi, s'est transformée au rythme de la littérature et de la créativité. Pendant quatre jours ; écrivains, poètes, éditeurs, lecteurs et passionnés de lettres se sont retrouvés pour la deuxième édition des Journées Littéraires de Lubumbashi (JLL), un rendez-vous désormais incontournable du calendrier culturel.

Placée sous le signe de la rencontre et du partage d'idées, cette édition s'est révélée être un véritable laboratoire d'effervescence culturelle. Dans des lieux culturels tels que le Centre Arrupe pour la Recherche et la Formation (CARF), le Centre d'Art Waza et le Centre d'Art Picha; les activités se sont enchaînées ; combinant conférences, lectures publiques et performances, en rendant hommage aux écrivains V.Y. Mudimbe et Maryse Condé.



Ce programme riche en réflexions a reflété, du début à sa fin, toute la vitalité du paysage culturel lushois. Il incluait des panels thématiques autour de la littérature congolaise contemporaine et de la place de la jeunesse dans la création artistique, des performances scéniques réunissant des voix venues d'horizons variés de la ville de Lubumbashi et du pays, notamment Mme Missy Bangala, actrice majeure de la scène littéraire congolaise, venue de Kinshasa. Un coin jeunesse consacré à l'éveil littéraire des enfants et adolescents, a été l'occasion pour les élèves d'apprendre et d'échanger sur la question de la littérature. Enfin, deux expositions artistiques ont rendu hommage aux deux auteurs choisis pour le compte de l'exercice 2025 ; en l'occurrence, V.Y Mudimbe et Maryse Condé.

Ces deux grandes figures précitées ont été levées au rang d'Intemporels de Kiosque Littéraire, à la suite de Tshiakatubamba, honoré lors de la première édition en 2024. Par ce geste symbolique, le comité de pilotage des JLL a manifesté sa volonté et sa détermination à lier la mémoire littéraire universelle à l'héritage congolais et africain, en célébrant celles et ceux dont la plume a façonné les imaginaires et traversé les frontières.

Parmi les moments forts, la remise des diplômes aux participants des ateliers d'écriture créative, tenus en prélude aux JLL, a énormément marqué les esprits. Les lauréats du concours JLL 2025 ont également été célébrés : Chancel Kapalang, lauréate dans la catégorie nouvelle ; Fidèle, primé dans la catégorie poésie ; et deux prix spéciaux du jury attribués à nous-même, Kajam Akang et à Crescens Mawanga (pour sa pièce de théâtre). Ces jeunes auteurs ont ainsi confirmé leur engagement et leur

détermination à faire rayonner la littérature congolaise.

Au-delà des prix et des discours, les JLL 2025 ont servi de tremplin pour une jeunesse assoiffée d'expression. Dans les ateliers, les participants ont pris la plume pour raconter leur quotidien, leurs rêves et leurs blessures. Pour le Collectif Kiosque Littéraire, initiateur de l'événement, coporté par le Centre d'Art Waza et le CARF, l'objectif est clair : faire de Lubumbashi un pôle littéraire, une ville où l'on écrit, où l'on lit, et où l'on pense.

Cette édition a également marqué une ouverture vers d'autres disciplines artistiques : les expositions visuelles, les projections documentaires ainsi que les performances scéniques qui ont accompagné les mots. Le Centre d'Art Waza, Picha ainsi que le Centre Arrupe pour la Recherche et la Formation ont été des lieux de dialogue entre la plume et l'image ; entre la littérature et la vie. Ce fut une réappropriation culturelle, un acte de mémoire et de transmission.

En clôturant ces quatre jours de festivités, les organisateurs ont appelé à la pérennisation du projet. Une troisième édition est déjà annoncée pour 2026, avec l'ambition d'ouvrir les JLL à l'échelle régionale. Les Journées Littéraires de Lubumbashi 2025 auront prouvé une chose essentielle : la littérature congolaise bouge, respire et s'affirme.

Il convient de noter que plusieurs activités ont été organisées en prélude de ce festival : des ateliers d'écriture, des sorties dans les écoles de la place, du théâtre dans la rue, des clubs de lecture, des projections de film, et bien d'autres.

Dans une société en quête de repères, les mots demeurent un outil de résistance, d'espoir et de construction collective. Par le biais de ce festival, Lubumbashi a retrouvé son souffle poétique et promis à ses lettres un avenir durable.

RETOUR SUR LE PREMIER NUMERO DU JOURNAL FRONTIERES : LE CARF PUBLIE LE PREMIER NUMERO DE SON JOURNAL: ENTRE ENGAGEMENT, REFLEXION ET DIALOGUE



Cécile Mulumba

Journaliste et Poétesse et Slameuse congolaise.

Au mois de mai 2025, le Centre Arrupe pour la Recherche et la Formation (CARF) a lancé le premier numéro de son journal Frontières intitulé « Habiter les frontières, entre l'humanité et le cosmos ».

En abordant des thèmes spécifiques, ce numéro inaugural propose une mosaïque d'analyses, d'expériences de terrain et de regards croisés sur les enjeux qui traversent la société congolaise et africaine contemporaine. Ce journal s'offre comme un espace qui donne la parole à tout le monde au-delà des frontières, dans une dynamique de réflexion critique, de dialogue intellectuel et d'action citoyenne.

Dans un contexte marqué par des mutations rapides où les frontières entre le local et le global, le passé et l'avenir, le matériel et le spirituel s'entremêlent, le Journal Frontières interroge les dynamiques sociétales, économiques et culturelles qui façonnent notre monde et définissent notre époque.

Cette nouvelle publication officielle du Centre Arrupe pour la Recherche et la Formation (CARF) s'inscrit dans une démarche de transmission avec l'ambition de dépasser la simple diffusion d'informations. Le journal Frontières constitue ainsi une plateforme où les visions nouvelles et défis du monde contemporain sont abordés avec rigueur et sens critique.

En outre, Frontières vise également à vulgariser les activités du CARF, en leur offrant une visibilité accrue auprès du grand public et s'emploie à sensibiliser les communautés locales aux travaux et projets portés par le CARF, tout en favorisant des échanges fructueux avec d'autres centres sociaux africains, afin de renforcer la collaboration à l'échelle continentale.

Le journal Frontières : un plaidoyer pour une résistance démocratique.

À travers ses rubriques variées, ce premier numéro couvre des thématiques allant des actualités sociales aux productions littéraires axées sur les aspects culturels et sociaux. Ce journal s'impose comme un outil essentiel pour mobiliser les acteurs autour des défis majeurs de la société congolaise et africaine.

Au sommaire, le plaidoyer pour une résistance démocratique par le Père Toussaint Kafarhire, SJ, est un appel à la paix en République Démocratique du Congo.

Frontières est bien plus qu'un simple journal, c'est une plongée dans la créativité littéraire de Lubumbashi, une

lecture géopolitique des fractures à Bukavu et des échos des initiatives du CARF pour une gouvernance plus éthique, des mines à la paix sociale.

Par ailleurs, différentes rubriques proposent des analyses indépendantes qui approfondissent des sujets variés ainsi que les activités récentes du CARF telles que : les ateliers de formation, les conférences et les initiatives communautaires.

Cette publication s'avère donc être un point de rencontre entre les disciplines, les expériences et les réflexions ; et offre un aperçu des efforts déployés pour soutenir les coopératives minières, promouvoir les droits humains ainsi que contribuer au développement des communautés locales.

LES ÉCHOS DU CARF



ATELIER - SEMINAIRE ANIMÉ par Baliki Kapya, SJ

La soirée du 03 Septembre 2025, le Père Baliki KAPYA, un jésuite et chercheur en Philosophie et en Lettres classiques à l'Université de Lubumbashi a animé un séminaire autour de la thématique : « la patrie ou la mort, vous égossilez-vous ? Clin d'œil à la Rome antique sur l'urgence du patriotisme et de l'héroïsme en RD Congo »

Bijiramungu Julien, SJ

En régence au CARF

En butte à des convulsions socio-politiques rudement chroniques, notre patrie, la RD Congo, agonisant à ciel ouvert, paraît manifestement partir en vrille sous les regards impuissants de ses fils léthargisés.

Plutôt que de se laisser aller au découragement collectif ou de se contenter de slogans patriotiques vides de sens ; comment peut-on construire un patriotisme concret, efficace et courageux, capable de susciter un véritable esprit d'engagement, à la manière de la Rome antique ? Voilà autour de quelle problématique gravitait ce partage.

La thématique au centre de ce banquet voulait ou veut inciter et provoquer notre élan patriotique, notre sens civique en tant que congolais, fils et filles de cette nation, au regard du pessimisme et du désespoir total qui obscurcissent notre imaginaire.



Au regard de la crise multi sectorielle qui déstructure et désagrège la communauté politique congolaise, le philosophe Baliki tentait de frayer un horizon d'espérance active en nageant en contre-courant de toutes ces anti valeurs.

La symbolique qui semble prendre le dessus toutes les fois où l'on évoque la RD Congo, c'est « la poudrière » : cette expression métaphorique liée aux explosifs veut tout simplement attirer notre attention au fait que la poudrière peut exploser à tout moment.

Considérés comme des vaincus, c'est comme si désormais notre unique salut consiste à ne plus espérer.

Trois principales articulations du propos :

- De l'apolitisme comme irresponsabilité civique
- Du binôme patriotisme – héroïsme en référence à la Rome antique
- De l'urgence et la nécessité d'un système éducatif valorisant la formation du citoyen

a. De l'apolitisme comme irresponsabilité civique

..... « a » préfixe privatif, « polis » ou la cité ; l'apolitisme veut simplement dire, un désengagement, un désintéressement politique ; le fait par lequel quelqu'un qui jouit du statut de citoyen dans une cité ou dans une communauté politique, choisisse de se démettre de ce statut en se dédouanant de ses responsabilités citoyennes.

Alors que le citoyen « *polites* » (en Grec) se sent concerné par les affaires de la cité ; l'« *idiotes* » (en Grec) désigne une personne privée qui se recroqueville dans sa sphère privée et ne se laisse pas concerner par la chose publique. De ce point de vue, l'apolitisme se comprend comme une irresponsabilité politique.

Très souvent, la plupart de citoyens congolais adoptent une attitude passive et expectative en se réduisant à des simples spectateurs qui attendent que les autres agissent à leur place. Ils se limitent à désapprouver les tumultes, le surgissement des conflits dans la cité et s'arrêtent au stade de l'espérance : ils espèrent la justice, la paix, la réconciliation, ... toutes ces valeurs qui fondent la cité. La mission d'un véritable citoyen devrait plutôt consister à agir, à

prendre des initiatives afin que les choses marchent au sein de la cité. Agir ; c'est ce qui fait un citoyen.

Dans le contexte qui est nôtre, la RD Congo, le philosophe Baliki Mpia constate que l'apolitisme se manifeste sous deux modalités : l'idiotisme (de *idiotes* en Grec) et le *sinécurisme* politique.

▪ L'Idiotisme politique

De plus en plus, nous faisons l'expérience d'un engouement pour la politique et en même temps, une bonne partie de la population adopte des attitudes de résignation et de passivité du point de vue politique. De l'Est à l'Ouest, du Nord au Sud, des citoyens congolais se revendiquent apolitiques.

Une confusion s'est vite répandue au sujet du devoir citoyen et de l'exercice de la carrière politique. Le statut de citoyen nous engage vis-à-vis de la cité. Lorsqu'un citoyen arrive à se désengager complètement de la gestion de la chose publique, il revendique en fait sa *mort politique* et cesse d'exister dans la mesure où l'idiotisme écarte sa victime de la sphère humaine.

▪ **Le sinécisme politique**

Le sinécisme politique se manifeste par la transformation des postes politiques en sinécures. Le fait par lequel un prétendu citoyen se lance dans la carrière politique, non pas pour se mettre au service de la nation, mais pour tirer gain au prix du moindre effort.

La RD Congo souffre du malheur d'être dirigée par des apolitiques ; des carriéristes ; des prétendus hommes politiques qui agissent pour des intérêts

b. Du binôme patriotisme – héroïsme en référence à la Rome antique

Pour ceux qui se réclament africanistes ou afrocentristes, s'inspirer d'un modèle occidental pour une question africaine pourrait se comprendre comme une aliénation ; mais il n'en est pourtant pas le cas ici. Par patriotisme, le panéliste du jour faisait allusion à la subordination de l'intérêt privé à l'intérêt collectif ou mieux, la subordination de l'individu à la communauté politique.

Dans la Rome antique, la patrie était située au sommet des liens sociaux ; et par conséquent, tout citoyen devrait incarner une dévotion particulière envers la patrie. Par héroïsme, le philosophe Baliki entend la vertu dont fait preuve le citoyen pour défendre et protéger sa patrie. Pour cette même fin de la défense de leur patrie, les romains avaient développé le sens de l'honneur. Face à quelque situation qui touche à l'honneur de sa patrie, tout romain digne de cette appellation devrait se dépenser à tout prix afin que jamais l'opprobre ne recouvre sa patrie. Par l'art oratoire et la manipulation des armes, les romains étaient bien formés ; pour la défense de leur patrie selon les cas.

égoïstes. La sphère politique congolaise est comparable à un *pandémonium* ; l'instance où des acteurs politiques se réunit non pas pour servir l'état, mais pour comploter contre la *Res publica*.

Dans la Rome antique, tous les liens sociaux sont subordonnés au rapport à l'Etat. Sans aucune prétention à vouloir idéaliser cet Etat ; il y a de quoi s'en inspirer pour bâtir un Congo prospère : l'héroïsme patriotique.

Au regard de la situation chaotique résultant essentiellement de la crise de patriotisme à l'échelle nationale congolaise, le conférencier du jour était parti du modèle de la Rome Antique pour inviter le congolais, et de manière particulière, la jeunesse congolaise, à cultiver en eux, un grand sens de patriotisme pour le décollage de ce scandale géologique mondial, perdu dans la misère, faute de leadership ancré dans les valeurs patriotiques.

c. De l'urgence et de la nécessité d'un système éducatif valorisant la formation du citoyen

Au vu de la décroissance assez criante de valeurs citoyennes, il se pose urgemment, le besoin de former le citoyen congolais. Pour ce faire, un accent particulier devra être placé sur les cours de civisme et d'éducation à la citoyenneté. Il y a urgence de mettre sur pied un système éducatif valorisant la formation citoyenne.

Les romains formaient leurs enfants au sens de l'honneur et de la fierté. Se dire citoyen romain était une marque de fierté. La religion et l'éducation de l'Antiquité formaient des gens braves ; des gens ambitieux et capables de défendre la nation. Plutôt que de se limiter à la promotion des valeurs de l'humilité, de la

soumission et du mépris des choses humaines ; les enseignements chrétiens devront placer un accent particulier sur les valeurs patriotiques pour former ainsi des citoyens éclairés, capables de prôner et promouvoir la *res publica*.

Contrairement à ce que beaucoup pourraient penser, le salut de la nation ne relève pas des incantations ou d'une multitude de prières. La sauvegarde et le bien-être d'un Etat est fruit du patriotisme et de l'héroïsme de ses citoyens.



FORMATION AU RESEAUTAGE ET A LA CREATION D'ALLIANCES ROUTE KASENGA – Septembre 2025



La formation de trois jours sur le réseautage et la création d'alliances s'était tenue dans les villages David, Abelo et Amato ; réunissant 75 participants issus de diverses associations locales. Animée par Monsieur Lenge Adrien, chargé de projet du CARF ; cette session visait à renforcer les capacités des acteurs communautaires à établir des partenariats stratégiques, à développer des synergies et à favoriser la coopération pour le développement local.

Dès l'ouverture, le formateur avait exposé les objectifs de la formation : comprendre les enjeux du réseautage dans un contexte communautaire et associatif ; acquérir les outils pratiques pour initier et maintenir des alliances efficaces ; et identifier les stratégies permettant de mobiliser les ressources et les acteurs autour de projets communs. L'importance de la collaboration comme levier de développement inclusif avait été largement soulignée.



Pour favoriser l'appropriation, une méthodologie participative et interactive était au rendez-vous. Les participants avaient pris part à des exercices de simulation de rencontres professionnelles ; des études de cas sur des alliances réussies ; ainsi qu'à des activités de co-construction de plans de partenariat. Cette approche avait encouragé la communication, la réflexion critique et la créativité dans la définition de collaborations possibles.

Le contenu de ces échanges était énormément enrichissant au vu des thématiques explorées : l'identification des parties prenantes et des acteurs clés, les techniques de prise de contact et de suivi, les méthodes de coordination et de gouvernance partagée, ainsi que les mécanismes de résolution de conflits dans le cadre d'alliances. Un accent particulier était placé sur la création de relations de confiance, la transparence et l'engagement mutuel.

Au fil de la formation, les participants avaient manifesté la maîtrise de quelques compétences pratiques concrètes : la cartographie des partenaires potentiels, l'élaboration de propositions de collaboration, la négociation d'accords simples et la planification d'actions conjointes. Ils avaient également appris à valoriser les forces ainsi que les ressources de leurs organisations, tout en identifiant les complémentarités avec d'autres acteurs.

Un changement notable pouvait s'observer dans la posture des bénéficiaires. La grande partie avait exprimé une plus grande confiance dans leur capacité à initier et à maintenir des alliances. Ils avaient fait le vœu d'instaurer un calendrier de rencontres régulières avec d'autres associations pour partager leurs expériences, coordonner leurs actions et renforcer la visibilité de leurs initiatives locales.

Les interactions entre participants avaient favorisé l'émergence d'idées novatrices et de projets collaboratifs. Les témoignages recueillis avaient montré un enthousiasme marqué : une participante du village Abelo avait déclaré qu'elle envisageait désormais de créer un réseau de soutien entre producteurs locaux, tandis qu'un participant de David avait indiqué qu'il allait formaliser un partenariat pour améliorer la logistique de sa coopérative. Ces retours avaient souligné la pertinence des outils et des concepts partagés.

FORMATION SUR L'EGALITE DES GENRES : LEADERSHIP FEMININ ET PARTICIPATION SOCIALE DES FEMMES.



Organisés dans les villages David, Abelo et Amato, ces échanges avaient réuni 75 participantes et participants issus de diverses associations locales. Animés par Monsieur Lenge Adrien, chargé de projet du CARF, ils visaient à renforcer la capacité des femmes à s'affirmer dans les espaces sociaux, communautaires et politiques, tout en sensibilisant les acteurs sur l'importance de l'inclusion et de l'égalité de genre.

Tout avait commencé par l'exposition des objectifs de l'atelier : promouvoir la participation active des femmes dans les instances de décision, renforcer leur confiance et leurs compétences en leadership, et développer des stratégies permettant de transformer les barrières culturelles et sociales en opportunités d'action collective. L'importance du rôle des femmes dans le développement communautaire avait été mise en avant.

Le formateur combinait exposés, études de cas inspirés du contexte local, ateliers pratiques et jeux de rôle. Cette approche avait permis aux participantes de réfléchir à leurs expériences, d'expérimenter des situations de leadership et de développer des compétences de communication, de négociation et de prise de décision collective.

Des thématiques abordées, nous citons : le leadership et l'autogestion, la prise de parole en public, la mobilisation communautaire, l'élaboration de projets sociaux inclusifs ainsi que les techniques pour influencer positivement les décisions locales. Des discussions sur les obstacles socioculturels à la participation des femmes avaient été intégrées pour analyser les réalités locales et proposer des solutions adaptées.

Au sortir de ce banquet, les participants témoignaient de l'acquisition de capacités à conduire des réunions et à animer des groupes ; des techniques de planification et d'exécution des initiatives collectives ; des aptitudes de défense de leurs droits et de représentation de leurs communautés dans des instances décisionnelles ; parmi tant d'autres.

Les échanges entre participantes et participants avaient favorisé le partage de bonnes pratiques et l'émergence d'idées innovantes pour renforcer la présence et l'influence des femmes dans la société congolaise.



ATELIER SUR LA SAUVEGARDE

Du 24 au 26 Septembre 2025

Animées par la Sœur Josée NGALULA, une religieuse de la congrégation des Sœurs de Saint André, Docteure en théologie de l'Université de Lyon ; spécialiste des questions de violence et auteure de nombreux essais et articles ; ces assises avaient regroupé les partenaires de Misereor dans la région du Katanga (le Bureau Diocésain de Développement, le Bureau diocésain des Œuvres Médicales, le Centre Arrupe pour la Recherche et la Formation, la Commission Diocésaine Justice et Paix et l'ONG Bon Pasteur).

La thématique de la sauvegarde, souvent réduite à la protection des enfants concerne la protection de toute personne vulnérable. Au vu de l'indignation et de la tristesse que suscitent les cas d'abus, la mobilisation de toute l'humanité dans la démarche de la lutte contre la désinformation et l'éradication de ce fléau inhérent à la méchanceté humaine est sans aucun doute, une nécessité. La sauvegarde est à comprendre comme une affaire de tous, sans aucune exclusion en ce sens qu'elle fournit les mesures et procédures à mettre en œuvre pour mener

des actions contre les situations d'abus qui se produisent autour de nous.

Des thématiques abordées au cours de ces assises, nous citons : l'identification des types de risques et abus en RD Congo : les faits, les auteurs, les victimes ainsi que les réactions sociales courantes ; l'identification des mesures de prévention des abus ; les procédures de détection des cas : de l'écoute et observation des situations abusives ; les éléments de législation civile et de législation ecclésiale ; les procédures de signalement : les protocoles de base à suivre ainsi que les acteurs clés à contacter ; identification des mesures de protection des victimes dans nos institutions ; la présentation des fondamentaux pour une politique de sauvegarde ; les points d'attention de Misereor pour une politique de sauvegarde ; tout ceci couplé à des activités d'échange d'expériences en carrefours.

Qu'il s'agisse des abus de confiance, des abus d'autorité, des abus financiers, des abus spirituels, des abus culturels, des abus sexuels, ou d'autre types d'abus ;



tout homme et toute femme, de quelque âge ou rang social qu'il (elle) soit peut en être victime, selon le cas.

Les abus sexuels qui suscitent le plus d'écho médiatique surviennent le plus souvent dans des contextes marqués par un abus de confiance, d'autorité, d'emprise spirituelle ; et parfois même d'abus financier et où le bourreau profite du contexte pour mettre sa victime (enfant, jeune ou adulte vulnérable) en état d'avoir des relations sexuelles sans son consentement licite.

Les réactions sociales (regard) sur les victimes sont à prendre en considération dans la prise en compte de cas d'abus.

Face à une personne en situation de vulnérabilité, l'éventualité de son amour en tant qu'œuvre divine devrait nous inciter à la préserver contre nous-même et contre toute autre tierce personne, plutôt que de profiter de sa situation de faiblesse.

Quelques modèles courants de prévention des abus

- **L'éducation morale** : un abus est à comprendre comme un acte de méchanceté commis à l'égard de quelqu'un. L'éducation morale est un atout en ce sens qu'elle touche à la conscience ;
- **Des lois répressives** : le législateur congolais a institué la loi sur les coups et blessures ; sur les harcèlements et sur les violences sexuelles. L'Eglise catholique a également institué toute une législation sur les abus sexuels en son sein. ;
- **Des campagnes de sensibilisation** à propos des abus de pouvoir, le cléricalisme, les abus spirituels, etc.
- **Des politiques de protection des catégories vulnérables**
- **Des infrastructures de prévention** : un grand outil de protection aujourd'hui, ce sont les infrastructures. D'où la nouvelle culture des confessionnaires et bureaux transparents.

La démarche de la sauvegarde passe par trois axes : **la prévention, le signalement et la réponse**. La sauvegarde se donne pour mission, la protection de la personne ; et la protection commence par la prévention. Quant au signalement, tout commence par la création d'un dispositif accessible et permettant au staff d'une institution de pouvoir signaler toute forme d'abus.

Quelques peurs et obstacles au signalement :

La stigmatisation de la victime ; la peur de s'ouvrir à un autre abuseur ou une autre abuseuse ; la peur de la perte de l'estime de soi ; les considérations culturelles : la taboulisation des abus, la peur de s'attirer des malédictions,... ; la peur de comparaître en justice ; la peur de revivre l'événement (les cas d'abus sont devenus un lieu d'abus financier des avocats et agents des services judiciaires et cette pratique peut décourager certaines victimes d'abus ou des témoins à pouvoir partager la nouvelle).



Des pistes de sortie de ces peurs, nous citons : l'organisation des séances de sensibilisation et la culture de la confiance attendue de la part de la personne à laquelle la victime s'ouvre en premier.



MODULE DE FORMATION SUR L'EVALUATION ET LA COTATION DES GOUVERNANTS : Kolwezi – Octobre 2025

Des membres des noyaux venus de plusieurs artères de la province du Lualaba (Manika, Dilala, Kapata, Luilu, Kolwezi et Fungurume) avaient répondu présent à l'invitation. Trois journalistes venus des médias locaux avaient également pris part à ces assises.

Cet atelier visait à équiper les acteurs des noyaux et acteurs de développement communautaire, des aptitudes qui leur permettent d'assurer le suivi de l'usage des ressources publiques, la vérification de la réalisation des engagements pris par les gouvernants, l'appréciation des procédures de prise des décisions étatiques et procéder par conséquent, à la demande des comptes afin de contribuer à l'instauration d'une culture de transparence dans la gestion des affaires publiques sur le territoire national congolais.

Sans aucune prétention à l'exhaustivité, cette analyse prenait en compte le processus de prise de décision, les résultats atteints, ainsi que la conformité à la loi pour aboutir à l'attribution d'une note aux dirigeants sur base des critères et principes de bonne gouvernance (la transparence, la redevabilité, la participation citoyenne et l'intégrité), afin de les amener à agir en faveur de la promotion de l'intérêt public et renforcer la confiance entre citoyens et gouvernants alors qu'il s'observe une déconnexion totale entre institutions publiques et citoyens par suite de l'opacité qui caractérise la gestion financière de la chose publique congolaise.

La méthodologie mise en œuvre faisait recours aux exposés interactifs, aux travaux en groupes et au partage d'expériences.

Voici quelques-uns des procédés d'évaluation des gouvernants développés au cours de l'atelier:

Entretiens en Focus groups ; collecte et analyse des informations fiables (sources officielles, communautaires et médias) ; analyse des promesses électorales, de la gestion des ressources locales, de la transparence financière, de la qualité des services publics ; observation et analyse des pratiques gouvernementales ; organisation des campagnes de sondage et enquêtes ; analyse des méthodes participatives (évaluation citoyenne, comités locaux de suivi, budgets participatifs) ; analyse de l'impact socio-économique du pouvoir public (la réduction de la pauvreté, la création des emplois et l'amélioration des services publics), analyse de quelques indicateurs mesurables (taux de réalisation des projets, gestion budgétaire, respect des délais) ; indicateurs composites (indice de perception de la corruption, indicateurs de développement humain) ; tableaux et grilles d'évaluation, organisation des ateliers communautaires de scoring et mise en forme des résultats.

Fondements théoriques de l'évaluation :

Cadres et outils : le budget participatif, l'audit citoyen, les mécanismes de plainte ; et l'évaluation comme outil de vérification de la légitimité des pouvoirs publics.



Quelques dispositions ou conduites à adopter dans un processus d'évaluation

- La neutralité et l'objectivité
- La protection des données et des sources
- Le respect du cadre légal

L'un des critères clés de l'évaluation des gouvernants, c'est la redevabilité. Pour échapper à l'œil de la population, les autorités municipales étouffent les mécanismes de redevabilité dont la création relève de leurs responsabilités. Les CLS (comités locaux de suivi) sont des structures mises en place pour assurer le suivi des projets ou des programmes issus des entreprises minières, des projets gouvernementaux ou des partenaires. Ils sont censés avoir un regard sur l'avancement, la qualité, la transparence et la conformité des activités par rapport aux engagements pris). Les CLD (comités locaux de développement) quant à eux participent à la planification locale du développement (en orientant le choix des priorités ou mieux, les activités les plus urgentes comme les infrastructures, des projets d'agriculture, des questions de santé communautaire,...) ; ils servent de canal de concertation entre la population et les autorités locales pour faire remonter les plaintes, les suggestions ainsi que les besoins communautaires ; et jouent également un grand rôle dans la mise en œuvre ou la gestion des projets locaux.

Pour permettre aux participants de s'approprier des acquis de l'atelier, la dernière journée de l'atelier était consacrée à des travaux en carrefours. Nous vous rapportons ici les résultats ressortis de l'analyse du Cahier de Charge de l'entreprise minière KCC – CLD Gécamines, basée à Kolwezi qui faisait l'objet du travail pratique de l'un des groupes.

Alors que l'exécution des prescrits d'un cahier de charge s'étend sur cinq ans, aujourd'hui nous en sommes à la quatrième année (au moment du travail en groupe : 2025), et jusque-là, aucun des trois projets initialement choisis n'est en marche.

Compte-tenu du fait que le CLS est inexistant dans la région, les membres du CLD présents dans la salle avaient pris l'engagement de saisir la division des mines qui est l'organe chargé de faire le suivi de la mise en œuvre du cahier de charge.

Il y a lieu d'affirmer que les difficultés persistantes auxquelles font face les citoyens congolais trouvent

essentiellement leur origine dans la profonde crise de la bonne gouvernance. Aussi longtemps que les principes de transparence, de participation citoyenne, de transparence et d'intégrité ne sont pas mis de l'avant, jamais nous ne pouvons espérer parvenir aux standards d'un pays développé.

La désinformation reste l'un des blocages à la démarche d'évaluation citoyenne des gouvernants en RD Congo: ceux qui jouissent de l'exercice du pouvoir profitent de l'ignorance généralisée (un peuple trop peu informé ; un peuple qui lit trop peu...) Les médias qui devraient s'occuper de la diffusion de la loi accordent la grande partie de leur temps à des programmes de divertissement.

L'évaluation ne doit pas s'arrêter à la simple production des rapports d'évaluation qui ne constitue qu'une simple étape de la démarche. Les résultats recueillis de l'évaluation des gouvernants devront mener à des actions de plaidoyer auprès des décideurs publics qui sont censés concrétiser le changement voulu.

JOURNEE MUNZIHIRWA, 2025



Habituellement célébrée chaque 29 Octobre ; nous avons célébré le vingt-neuvième anniversaire du martyr du Serviteur de Dieu, Monseigneur Christophe le 30 Octobre pour des raisons de synodalité et de cohésion avec l'Eglise locale. Au menu, baquets spirituel et intellectuel s'étaient suivis, de façon complémentaire. Après une eucharistie présidée par le Père Toussaint Kafarhire, SJ, Directeur Général du Carf à 15 heures locales, tout le reste de la soirée était consacré à une suite de quatre conférences suivies du débat et échanges fraternels.

Le thème central s'intitulait : « Pensée de Mgr Christophe Munzehirwa, valeurs, vision et société actuelle » :

Conférence 1 : « Monseigneur Christophe Munzehirwa : un modèle d'engagement et de foi » (Professeur Kunda Christian)

Conférence 2 : « Monseigneur Christophe Munzehirwa et sa lutte pour la promotion du leadership féminin dans l'Eglise et la société congolaise » (Honorable Mme Mutita Clotilde)

Conférence 3 : « Monseigneur Christophe Munzehirwa : rêves pastoro-socio-politiques pour la région des Grands-lacs et défis actuels » (Père Bahati Martin, SJ, PhD)

Conférence 4 : « Que dirait Monseigneur Christophe Munzehirwa aujourd'hui s'il était encore vivant ? » (Professeur Bugeme Zigashane)

Les textes des différentes conférences seront publiés dans les actes de la journée Munzehirwa, (CARF 2025).



VISITE DE L'ASSISTANT REGIONAL a.i. DU PERE GENERAL POUR L'AFRIQUE AU CENTRE ARRUEPE - 20 Novembre 2025

Le Staff du CARF a été béni par la visite du Père Afiawari Chukwuyenum « Chuks » SJ (ANW), assistant régional a.i. du Père Général pour l'Afrique, accompagné du Père Jacques BUENSI, Socius du Povincial de la province jésuite d'Afrique centrale.

Cette visite s'inscrivait dans le cadre des consultations relatives à l'orientation du discernement en vue de l'élection du nouveau provincial de la province jésuite d'Afrique Centrale.



ATELIER DE FORMATION DES MEMBRES DES NOYAUX SUR LES FONDAMENTAUX DE L'IDENTIFICATION DES PROJETS DE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE.

Les journées du 19, 20 et 21 Novembre 2025, les représentants des noyaux venus de Lwisha, Kansonga, Fungurume et Kolwezi avaient pris part à un atelier de formation sur les fondamentaux de l'identification des projets de développement communautaire.

Étape clé de la promotion du développement communautaire, le choix des projets passe par une analyse minutieuse du contexte et de laquelle ressortent les problèmes, ou mieux, les questions les plus urgentes et qui nécessitent une réponse. Cette opération ne peut aboutir sans l'implication de la population locale ; au risque de minimiser les questions les plus urgentes ou d'apporter des solutions non adaptées au contexte. Cette analyse prend en compte les critères de pertinence, de cohérence, d'efficacité, d'efficience, d'impact et de durabilité.

Les participants avaient analysé les principales sources de financement des projets de développement communautaire dans les communautés affectées par l'exploitation minière, conformément aux prescrits du code minier en vigueur sur le territoire congolais : la redevance minière, la dotation de 0.3 % des chiffres d'affaires des entreprises minières pour la contribution aux projets de développement communautaire ainsi que le cahier de charge. Un accent particulier avait été placé sur le cahier de charge, de sa rédaction à la concrétisation des projets qu'il porte. Au cours de ces assises, les participants avaient été éclaircis sur les obligations des communautés bénéficiaires du cahier de charge (entre autres, la collaboration dans la lutte contre toute forme d'exploitation illégale des ressources naturelles, la réparation de tout dommage causé au titulaire de droit minier d'exploitation ainsi que le maintien des infrastructures et biens de l'entreprise minière). Ils avaient également été éclaircis au sujet des prescrits du code minier en cas de non-respect des clauses du cahier de charge par l'entreprise, des mesures qui peuvent aller jusqu'à l'arrêt des activités et au retrait du permis d'exploitation.

Le tout dernier module de cet atelier était consacré à l'intégration des jeunes dans les noyaux communautaires au regard de leur faible présence au sein de ces structures de référence en matière de développement communautaire. De l'analyse des facteurs pouvant justifier cette faible fréquence, les participants avaient proposé des voies de sortie pour insuffler un jeune souffle au sein des noyaux communautaires actifs dans la région du Katanga.



TABLE RONDE SUR L'AGRICULTURE FAMILIALE ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE DANS LA PROVINCE DU HAUT-KATANGA

La journée du 24 Novembre 2025, le CARF avait convié les services publics, les associations et organes de la société civile, les chercheurs et différents acteurs impliqués dans le domaine de l'agriculture et actifs dans la province du Haut-Katanga à réfléchir sur les défis ainsi que les opportunités que présente l'agriculture familiale afin de mettre en lumière son rôle stratégique dans la promotion du développement rural dans la province minière du Haut-Katanga.

Dotée pourtant d'un potentiel agricole qui ne laisse aucun regard indifférent, la province du Haut-Katanga dépend à

environ 70% de la production agricole de la Zambie ; avec toutes les conséquences qu'entraîne pareille dépendance.

Face à la prolifération des activités minières dans la région, tous les regards et efforts des communautés locales sont orientés vers des entreprises de droit étranger, ou vers l'exploitation artisanale des minerais de cuivre et de cobalt, faisant recours à des procédés rudimentaires et qui en affectent le rendement.

La faible proportion de la population qui s'adonne aux travaux agricoles ne parvient pas à couvrir la demande locale et se limite à une production de survie.



Au cours de ces assises, quelques défis avaient été recensés :

- Un accès limité aux intrants et semences de qualité : les agriculteurs de la province du Haut-Katanga font face à une pénurie de semences résilientes et d'outils agricoles adaptés ;
- La dégradation des sols : ceci fait suite à l'intensification des activités minières dans la région et qui appauvrissent les sols en matière organique ;
- Un accès assez restreint aux marchés rémunérateurs : à la base, il s'observe une quasi absence des structures de vente collective ; ce qui pèse sur l'écoulement des produits des champs ;
- La quasi absence de structures d'accompagnement technique et financier en faveur des agriculteurs reste un défis à relever ;
- La vulnérabilité climatique : les perturbations des saisons culturales couplées au manque de techniques d'adaptation constituent un véritable frein au boom du secteur agricole kantanguais ;
- L'insuffisance des outils de transformation qui limite la valeur ajoutée des produits agricoles ;
- L'insécurité foncière et financière : le boom minier qui est en vogue dans la région fait que la grande partie de terrains soit couverte par des titres miniers, détenus par des expatriés. Les communautés locales sont ainsi dépossédées de leurs héritages familiaux et peinent très souvent à se trouver des espaces pour poser des jardins potagers ; encore faudrait-il que ce soient des espaces non pollués.

Quelques opportunités et atouts relevés

- Existence de semences locales résilientes et potentielles de production de maïs vert ;
- Démarches agroécologiques prometteuses : utilisation de fumier, légumineuses, engrais organiques, et systèmes agroforestiers ;
- Dynamique collective : volonté de s'organiser en centres de négoce et associations de vente ;
- Structures d'accompagnement existantes (ONG, services techniques) prêtes à appuyer les producteurs ;
- Initiatives d'épargne communautaire et de gestion financière locale ;
- Potentiel de diversification : arboriculture, bas-fonds, puits d'eau, et intégration agriculture-élevage.

Quelques recommandations et pistes d'action proposées

- Le renforcement de l'accès aux intrants : multiplier les semences résilientes locales et subventionner les intrants agricoles ;
- L'amélioration de la fertilité des sols : promouvoir les engrais organiques, la rotation culturale, l'agroforesterie et l'agriculture intégrée ;
- La structuration de la commercialisation : organiser des centres de négoce, des ventes

groupées et réaliser des études de marché ;

- Le renforcement de l'accompagnement technique : appuyer les conseils agricoles, organiser des séances de formation au travers des clubs d'écoute et renforcer les capacités organisationnelles ;
- La sécurisation de l'accès au financement : développer l'épargne

communautaire et plaider pour des produits financiers adaptés ;

- La promotion de l'adaptation climatique : développer les cultures résilientes, aménager les bas-fonds, forer des puits et diffuser les bonnes pratiques ;
- l'acquisition des matériels de transformation pour ajouter de la valeur aux productions.



LANCEMENT DU PROGRAMME DE FORMATIONS ET RECHERCHES POUR 2026

En date du 23 décembre 2025, le CARF a présenté au public son programme de renforcement des capacités pour l'an 2026, en faveur des cadres des entreprises publiques, privées et organisations de diverses natures. Ces formations sont regroupées en quatre catégories notamment : le renforcement organisationnel, la promotion des droits et l'autonomisation de la femme, l'écologie et l'environnement ainsi que d'autres formations à caractère transversal. Ces formations visent à renforcer l'efficacité et la productivité des professionnels (leaders, cadres, chefs d'entreprises, chefs des projets, responsables des organisations, hommes et femmes politiques,...au travail).



Ce même jour, le CARF a présenté sa feuille de route des activités liées à la recherche ; notamment des conférences-débats, l'observatoire d'actualités en RDC, les enquêtes sociologiques sur les questions actuelles de notre société ainsi que la programmation des colloques scientifiques animées par des acteurs et chercheurs de haut niveau.



CARF Language Learning Hub : CLOTURE DE LA SESSION D'OCTOBRE

La journée du 19 Décembre 2025 marquait la clôture de la troisième session de formation en Anglais au sein du CALLH.

Le Carf Language Learning Hub (CALLH) est un programme de formation en langues, offert par le Centre Arrupe pour la Recherche et la Formation. Nous proposons des cours accessibles, interactifs et orientés vers les besoins

réels des apprenants, qu'ils soient académiques, professionnels ou culturels.

Depuis son lancement en avril 2025, le programme a déjà formé 68 apprenants en Anglais, répartis sur trois sessions de formation. La session qui venait d'ouvrir ses portes va jusqu'en Mars 2026.

Structure du programme de Formation en Anglais

Nous proposons un programme dynamique et centré sur l'apprenant, conçu pour permettre aux étudiants de tous les âges d'acquérir des compétences de communication pratique, utiles dans la vie académique, professionnelle et quotidienne.

Notre approche pédagogique combine des cours interactifs en présentiel, des outils d'apprentissage numérique, des clubs de conversation ainsi que des séances de mise en pratique en situations réelles.

Cette méthode favorise une progression rapide et renforce la confiance à l'oral. Le programme est organisé par niveaux, de A1 à C2, et encadré par des formateurs qualifiés. Chaque apprenant bénéficie d'un accompagnement personnalisé, d'évaluations régulières et d'activités culturelles qui renforcent à la fois la maîtrise de la langue et l'ouverture au monde extérieur.

Chaque niveau s'étend sur dix semaines, avec des cours dispensés du Lundi au Vendredi, à raison de deux heures par jour. Un English Club est organisé chaque Samedi dans les après-midi.

Nous mettons à la disposition des apprenants des supports pédagogiques modernes, tels que des projecteurs, des ordinateurs, des systèmes de sonorisation, ainsi qu'un syllabus clair et structuré. L'ensemble est proposé dans un environnement propice à la concentration, à l'interaction et à l'apprentissage efficace.



ÉCHANGES DES VŒUX DES AGENTS DU CARF : une célébration dans la prière, la mémoire, la gratitude et l'esérance pour 2026



Elie E. Bokele

Master Ir Civil des Mines,
Chercheur indépendant et
Assistant de la Direction du CARF

Le mercredi 31 décembre 2025, la Salle Mgr Christophe Munzihirwa du CARF a vibré d'une atmosphère particulière faite d'un mélange de recueillement et de joie. Les agents du **Centre Arrupe pour la Recherche et la Formation (CARF)** se sont réunis pour leur traditionnelle cérémonie d'échange de vœux, placée sous le thème « Ensemble pour une année de paix et d'impact positif pour le CARF ». Modérée avec dynamisme par Madame Tesya Mizumi, cette matinée a été un véritable temps fort de fraternité, inspirée de l'identité spirituelle et missionnaire de la Compagnie de Jésus.

Un moment spirituel et inspirant

La cérémonie a commencé par une prière d'ouverture et une méditation conduites par le Père Toussaint Kafarhire Murhula, S.J., Directeur Général. S'appuyant sur la parole de l'Évangile de Jésus-Christ selon Saint Jean (Jn 1, 1-18), il a invité l'assemblée à méditer sur l'espérance. Dans son mot d'ouverture, le Père Toussaint a exprimé sa profonde gratitude à chaque membre du personnel pour le travail accompli tout au long de l'année 2025, une année marquée par de nombreux défis relevés et projets menés à bien. Il a rappelé que la mission de l'Église, et par extension celle du CARF, est d'être

un « témoin de l'espérance » dans un monde en quête de repères.

Cette perspective a été enrichie par une lecture inspirante et une exhortation du Père Martin Bahati, S.J., Directeur des Programmes. Reprenant l'adage selon lequel « le travail anoblit l'homme » et citant Saint Paul (« si quelqu'un ne veut pas travailler, qu'il ne mange pas non plus »), il a lié la dignité du travail à la mission spécifique du CARF. Son intervention a été un vibrant appel à cultiver l'amour du travail bien fait, comme une offrande et un service au cœur de notre engagement commun.



Un temps d'hommage poignant aux absents

Un des moments les plus forts et solennels de la matinée a été la cérémonie d'hommage et de mémoire. Dans un geste symbolique et chargé d'émotion, chaque participant a allumé une bougie. Tour à tour, les agents ont cité à voix haute les noms des personnes qui les ont précédés

dans l'au-delà, ainsi que ceux des innombrables victimes des conflits qui déchirent le monde, avec une pensée particulière pour les populations de l'Est de la République démocratique du Congo. Ce rituel collectif, clôturé par une prière recueillie du Père Michael Bushiri, S.J., a

matérialisé la chaîne de solidarité et de compassion qui unit la communauté du CARF au-delà de l'espace et du temps. Les bougies, déposées ensemble sur un

dispositif préparé pour l'occasion, ont formé une lumière commune, qui constitue un symbole de mémoire persistante et d'espérance tenace.

Gratitude, témoignages et célébration de la vie d'équipe

Après ce temps de recueillement, l'ambiance s'est faite plus légère mais non moins profonde. Madame Tesya Mizumi a porté un mot de remerciements collectif des agents envers la direction et entre collègues, soulignant l'esprit de famille qui règne au sein de l'institution. Puis, chacun a pris la parole pour partager un témoignage personnel sur un moment marquant de l'année 2025. Rires, anecdotes touchantes et fierté partagée ont ponctué ces échanges, en dessinant le portrait d'une année riche en efforts communs, en apprentissages et en petites victoires quotidiennes. Une projection de photos et vidéos souvenirs des activités

du CARF est venue illustrer ces récits, faisant revivre en images l'intensité et la diversité de l'action de l'équipe.

La convivialité a ensuite pris le dessus avec un toast porté à l'unisson, ouvrant officiellement la piste de danse. Un repas fraternel a permis de prolonger les échanges, avant le moment très attendu de l'échange des vœux et des cadeaux. Dans une joyeuse effervescence, chaque agent a tiré au sort un collègue à qui remettre un présent soigneusement préparé, accompagné de vœux manuscrits et chaleureux lus à haute voix.



Des bénédictions pour l'année nouvelle

En clôture de cette matinée dense en émotions, le Père Directeur Général a offert à chaque membre du personnel un agenda 2026, accompagné d'une enveloppe surprise. Ce geste a été apprécié et chaleureusement applaudi. La cérémonie s'est achevée comme elle avait commencé : le Père Toussaint a prononcé une bénédiction pour l'année nouvelle, invoquant paix, santé et succès pour chacun et pour la mission du CARF.

Il était près de 14h30 lorsque les dernières notes de musique s'éteignirent, laissant place à la quiétude des locaux. Chacun repartait avec son cadeau, son agenda, et surtout, avec le cœur rempli de cette certitude partagée : celle de faire partie d'une équipe soudée, porteuse d'une mission plus grande qu'elle, et résolument tournée, avec espérance et détermination, vers les défis de l'année 2026.

LES ACTUALITES



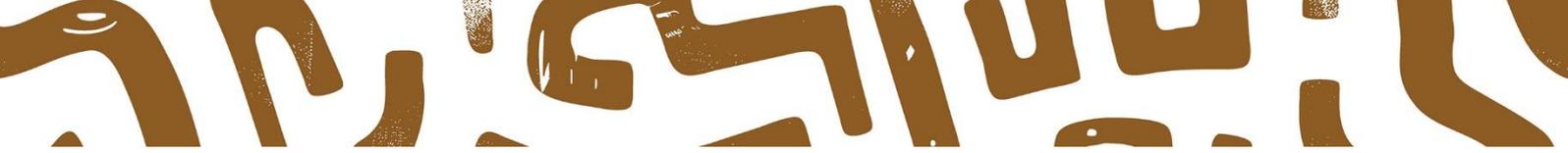
Bijiramungu Julien, SJ

En régence au CARF

Lubumbashi sous le choc à la suite du déversement d'effluents acides provenant des installations de l'entreprise minière Congo Dongfang International Mining S.A (CDM S.A)

La matinée du 4 novembre 2025 restera gravée dans la mémoire des habitants de Lubumbashi. Alors que les élèves, les étudiants et les fonctionnaires se rendaient normalement à leurs occupations quotidiennes, la ville s'était réveillée dans une atmosphère de panique. De puissants torrents d'eau, semblables à des pluies diluviennes, envahissaient brusquement les chaussées, les avenues et les routes secondaires. Pourtant, aucune alerte météorologique n'avait été annoncée.

Très vite, l'origine de ces eaux inhabituelles avait été identifiée. Il ne s'agissait pas des pluies, mais bien d'un déversement d'effluents acides en provenance du bassin de rejets miniers de la société Congo Dongfang International Mining S.A (CDM S.A). Ces rejets s'étaient propagés à travers plusieurs quartiers de la ville ; notamment les quartiers Kasapa, Kamisepe, Kamatete, Kalubwe 1 et 2 ainsi que Lido Golf, avant de finir leur course dans la rivière Lubumbashi.



Les conséquences ont été lourdes : des cas d'atteinte à la santé humaine, des dégâts matériels, des pertes d'animaux domestiques et impacts significatifs sur la flore et la faune aquatiques. Face à l'ampleur de l'incident, le Ministre national des Mines, son excellence Monsieur Louis Watum Kabamba s'était rendu sur le terrain en date du 06 novembre 2025 pour constater les faits. À l'issue de cette visite, une suspension des activités du site minier CDM/Joli-Site avait été décidée pour une durée de trois mois renouvelables.

Pour des fins d'évaluation des dégâts et d'orientation des décisions à venir, une commission d'experts en santé, environnement, sciences de la terre et sociologie avait été instituée par l'Arrêté ministériel n°00817/CAB.MIN/MINES/01/2025 du 13 novembre 2025. Sa mission consistait à identifier les communautés affectées, à analyser les impacts sur leurs moyens de subsistance et sur l'environnement, et d'évaluer l'ampleur des dommages causés.

Les conclusions de cette commission devraient éclairer la haute hiérarchie sur les mesures à prendre, des mesures pouvant conduire soit à la délocalisation et à la réinstallation de l'unité de traitement de l'entreprise minière, conformément à l'article 26 alinéa 3 de l'Annexe XVIII du Règlement minier en vigueur en RD Congo ; soit à l'adoption de mesures strictes de réparation des préjudices subis.

Le Centre Arrupe pour la Recherche et la Formation se félicite d'avoir pris part à ces assises ; en apportant sa contribution à l'analyse scientifique et sociale de cet incident majeur qui interpelle sur la cohabitation entre activités minières et sécurité des populations.

Pareil incident interpelle l'opinion au sujet de la mission de la Direction de protection de l'environnement minier, de l'Inspection des Mines et de la Division des Mines (au niveau provincial). Tous ces services sont placés sous l'autorité du Ministère national des Mines et assurent un contrôle régulier des bassins de résidus miniers (les bassins de rejets, de décantation et des effluents) ; le contrôle technique et sécuritaire des installations minières ainsi qu'une surveillance de proximité des activités minières pour des fins préventives.



AVIS DU CENTRE ARRUPE POUR LA RECHERCHE ET LA FORMATION « CARF » sur l'Arrêté Ministériel

N° 00964/CAB.MIN/MINES/01/2025, du 19 décembre 2025, suspendant l'exploitation artisanale du cuivre et du cobalt portant suspension de l'exploitation minière artisanale du cuivre et du cobalt

Le Centre Arrupe pour la Recherche et la Formation (CARF) reconnaît pleinement la nécessité impérieuse d'assainir le secteur de l'exploitation minière artisanale afin de le rendre plus responsable, plus transparent et réellement bénéfique tant pour les creuseurs artisanaux que pour l'État congolais. La lutte contre la fraude, la contrebande, l'illégalité et la criminalité organisée dans la chaîne de valeur minière constitue un objectif légitime et partagé. Toutefois, le CARF estime que la suspension généralisée de l'activité minière artisanale, telle



que décidée par l'arrêté ministériel, ne s'attaque pas aux causes structurelles du dysfonctionnement du secteur et ne peut, en l'état, constituer une solution durable.

En pratique, cette mesure a engendré des conséquences socioéconomiques et sécuritaires particulièrement graves. La suspension soudaine des activités a plongé des milliers de creuseurs, ainsi que leurs familles, dans une précarité immédiate, tout en intensifiant les tensions sociales. La situation observée sur le terrain, notamment à Kolwezi et à Fungurume, se caractérise par des affrontements violents, des pertes humaines et d'importants dégâts matériels, survenus entre la mise en œuvre de l'arrêté et la récente annonce de sa suspension partielle. Ces événements illustrent que l'approche actuelle, principalement coercitive et non différenciée, génère des effets criminogènes sans résoudre les problématiques fondamentales.

Le CARF met en avant que la criminalisation indirecte des creuseurs artisanaux, qui sont parmi les acteurs les plus vulnérables de la chaîne, favorise le développement de pratiques illicites, la radicalisation des frustrations sociales et la montée de réseaux criminels opportunistes. Par conséquent, la suspension des activités artisanales pourrait paradoxalement renforcer les circuits clandestins qu'elle cherche à éradiquer.

De ce point de vue, le CARF estime que l'assainissement du secteur de l'artisanat minier ne peut être efficace que s'il s'appuie sur un ensemble de mesures complémentaires, mises en œuvre de manière simultanée, progressive et coordonnée. En premier lieu, il est impératif d'effectuer une identification systématique et approfondie des coopératives minières. Il convient de clarifier leur composition réelle, d'identifier leurs membres effectifs, leurs bénéficiaires finaux, leurs modes de gouvernance ainsi que leur conformité au cadre légal et réglementaire en vigueur.

Dans cette logique, le CARF préconise la suppression de toutes les coopératives de façade contrôlées par des individus ou groupes d'intérêts non habilités, comme les acteurs politico-administratifs, militaires ou similaires. Seules les coopératives authentiques, créées et détenues par les creuseurs artisanaux eux-mêmes conformément à la loi, devraient être conservées et soutenues dans leur professionnalisation.

Parallèlement, il est crucial d'identifier et de surveiller l'ensemble des négociants ainsi que des entités de traitement

intervenant dans la filière. Cette démarche doit porter sur l'origine des capitaux, les partenaires commerciaux, les modes opératoires, les circuits d'intermédiation, ainsi que sur le respect des exigences en matière de traçabilité et de conformité légale. Sans une régulation stricte de ces acteurs essentiels, toute mesure de suspension ciblant uniquement la base artisanale demeure inefficace et injustifiée.

Le CARF souligne également l'importance d'un renforcement effectif des institutions publiques ainsi que des organes de régulation et de contrôle, tant en termes de moyens que d'indépendance et de coordination interinstitutionnelle. À cet égard, la prise d'arrêtés interministériels impliquant notamment les ministères des Mines, de la Défense, de la Justice et de l'Intérieur apparaît indispensable afin d'assurer la suppression effective des militaires, des acteurs politiques, des services de renseignement et des membres de partis politiques présents sur les sites miniers artisanaux.

Enfin, la création et la mise en œuvre des Zones d'Exploitation Artisanale (ZEA) doivent être accélérées, sur la base d'une



cartographie réaliste des zones de regroupement des creuseurs, de leur nombre et de la capacité réelle de l'État à en assurer le contrôle de la chaîne d'approvisionnement. Les ZEA représentent un levier essentiel pour la formalisation progressive de l'artisanat minier, à condition qu'elles soient conçues comme des espaces encadrés, sécurisés et économiquement viables.

En conclusion, le CARF exhorte à une réorientation stratégique des mesures d'assainissement du secteur minier artisanal, privilégiant une approche structurelle, inclusive et graduelle, plutôt que d'appliquer une suspension générale aux effets sociaux et sécuritaires potentiellement contre-productifs. L'enjeu ne consiste pas à paralyser l'artisanat minier, mais à le transformer de manière durable au bénéfice des creuseurs, des communautés locales et de l'État.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nous, membres de la société civile, partenaires de Misereor de la province ecclésiastique de Lubumbashi, appelons à des mesures urgentes de formalisation de l'artisanat minier et à la prise en charge des victimes à la suite de l'éboulement survenu le 15 novembre 2025 dans la carrière minière artisanale de Kalandu, située dans le village de Mulondo, à environ 42 kilomètres au sud-est de Kolwezi, dans le territoire de Mutshatsha (province du Lualaba, RD Congo).

D'après les premiers éléments recueillis auprès des témoins et des équipes locales de secours, l'incident s'est produit aux environs de 10h53, lorsqu'une portion de la colline s'est effondrée à la suite d'un glissement de terrain. Des témoignages indiquent que des tirs effectués par des militaires commis à la sécurisation du site auraient provoqué un mouvement de panique parmi les creuseurs artisanaux, poussant ces derniers à fuir dans toutes les directions ; ce qui aurait contribué aux écroulements et aux cas d'asphyxie enregistrés.

Le bilan provisoire fait état :

- d'une trentaine de morts et quelques blessés (selon les sources étatiques) ;
- de 150 morts et plusieurs personnes encore portées disparues, rapportent d'autres sources (société civile et les témoins sur place).

Cet événement tragique met une fois de plus en lumière la vulnérabilité des mineurs artisanaux et le manque de dispositifs de sécurité, de contrôle et d'accompagnement dans les sites d'extraction. Il se révèle notamment la fragilité des tunnels, l'absence de mesures



de sécurité adéquates et une exploitation menée sans respect des normes minimales de prévention ; le tout aggravé par les conditions météorologiques défavorables.

Nous, organisations de la société civile, partenaires de Misereor (actifs dans la province ecclésiastique de Lubumbashi), pensons que cet incident affecte négativement, non seulement la chaîne d'approvisionnement, mais aussi et surtout, la valeur de ces minerais sur le marché international.

Au regard de ce qui précède, nous en appelons aux autorités compétentes à :

1. Appuyer les opérations de recherche et de secours pour retrouver les personnes toujours portées disparues ;
2. Mettre en place un fonds de soutien pour les victimes et leurs familles ;
3. Renforcer le contrôle et la régulation des activités minières artisanales, conformément aux normes nationales et internationales en vigueur ;
4. Établir des mesures de sécurité obligatoires dans les carrières non formalisées, fréquentées par les creuseurs artisanaux non organisés en coopératives ;
5. Engager des enquêtes transparentes pour déterminer les causes de l'accident et les responsabilités éventuelles.
6. Accélérer le processus d'octroi des ZEA (zone d'exploitation artisanale) aux coopératives légalement établies en vue de formaliser et d'assainir l'exploitation minière artisanale
7. Assurer le suivi de la mise en application de la décision interdisant la présence des militaires et autres services de sécurité en dehors de la police des mines dans les sites miniers artisanaux

Nous, membres de la société civile, partenaires de Misereor de la province ecclésiastique de Lubumbashi, réitérons notre appel à l'État, aux partenaires techniques et aux exploitants à œuvrer ensemble pour sécuriser durablement les zones d'exploitation artisanale, garantir la protection des humains et prévenir d'autres drames.

Éboulement dans la carrière artisanale de Kalando village Mulondo

Fait à Lubumbashi, le 19 Novembre 2025

LISTE DE PRÉSENCE

Activité: Rencontres inter-partenaires de MISEREOR à Lubumbashi Date: le 19/11/2025

N°	NOMS	Organisation	Fonction	Téléphone	e-mail
1	MWANSA KYEMBE Laurent	BOOM Lubumbashi	Coordinateur	099 31 83 113	kolombushi06@yahoo.fr
2	NKULU KABUTE Félix	CARITAS KGLD	Représentant BAA	0827844063	felix.kabute@gmail.com
3.	NARONGA Lukunga Patrice	BAA Lubumbashi	Superviseur	0812459527	patricknaronga@yahoo.fr
4.	Abbe Simplicie MULA J	BDD Lubumbashi	Directeur	099 82 80 598	simplicemulaj@gmail.com
5	Dickson KAPANGA	CPJP	Coordinateur Projet	+243 990 28767	kapanga.dickson@yahoo.com
6	MIZUMI NDIKANA TESJA	CARF	COMPTABLE	084 11 99 723	mizumitesja@gmail.com
7	LENGE MUTOMBO, Aolwien	CARF	Charge de projet	099 186 30 58	olwienmutom@gmail.com
8	KÜPPER Gilbert	MISEREOR	Charge de projet	+49 175 1806444	gilbert.kuepper@misereor.de
9	Pere MICHAEL BUSHIRI SJ	CARF	FINANCIER	097 10 80 358	michaelbush@jesuits.net
10	Fr Jean-Jacques NUMBI	BOOM	Coordonnateur Médical	099 34 34 880	jeanjacquesnumbid@gmail.com
M.	BESA KANKELA NATHALIE	BOOM	COMPTABLE	099 11 11 351	kolombushi06@yahoo.fr
12	TSHUNGU MWEITU Pierre	CPSP IKAT.	SUPERVISEUR	081 189 18 87	tshungumweitu@gmail.com

LISTE DE PRÉSENCE

Activité: Date

N°	NOMS	Organisation	Fonction	Téléphone	e-mail
13	Abel Benoit MUKWANGA	CAIP / KATANGA	Secrétaire Exécutif	+243 97 4337070 +243 91 1780333	musikwanga@caip.cd caip.cd@gmail.com
14	KAKUMBI MAUWA MARITHE	BDD / Kisshi	Citabla	+243 818463510	marthelakayaka@bdr.cd
15	Bienvenu LWAMBA SIMONVINGU	Caritas Kinshasa	Charge de projet	0819570045	bienvenu.lwamba@gmail.com
16	ASSIA MEYER	MISEREOR	Charge de mission	+49 241 942- 214 +49 110 97848513	ASSIA.MEYER@misereor.de